



Foire Aux Questions

Q : Qu'est-ce que le programme LEVÉE DE FOND\$ de Krispy Kreme?

R : Depuis les débuts de Krispy Kreme, des organismes sans but lucratif, tels des écoles, des groupes communautaires, des organisations sportives et de bienfaisance, amassent des fonds par la vente de beignets Glacés Originaux® de Krispy Kreme. Les organismes sans but lucratif peuvent réaliser jusqu'à 50 % de profits. Les prix sont sujets à changement sans préavis.

Q : Comment amasse-t-on des fonds en vendant des beignets Glacés Originaux?

R : Les organismes peuvent se procurer la douzaine de beignets Glacés Originaux au prix de 5,00 \$ la douzaine. **Le prix de vente suggéré pour la LEVÉE DE FOND\$ est de 10,00 \$ la douzaine.** Les commandes doivent être d'au moins 50 douzaines. Pour maximiser vos résultats, les beignets peuvent être prévendus.

Q : Comment mon organisme amasse-t-il des fonds grâce aux produits Krispy Kreme?

R : Vous avez deux façons de vendre les beignets: la prévente et la vente le jour même.

Prévente : Votre organisme doit prendre la commande et obtenir les fonds avant de passer sa commande auprès de Krispy Kreme. Si vous le désirez, Krispy Kreme fournira du matériel de soutien à votre organisme pour vous aider lors de la prévente.

Vente le jour même : Votre organisme achète un nombre précis de douzaines et les revend lors d'un événement local tel qu'un festival communautaire, un tournoi de soccer, un lave-auto, une vente de charité, etc.

Q : Comment puis-je participer au programme LEVÉE DE FOND\$ de Krispy Kreme?

R : Pour participer à notre programme **LEVÉE DE FOND\$**, veuillez remplir un formulaire de demande/commande disponible en ligne ([cliquez ici](#)) ou soumettez un formulaire dûment rempli accompagné d'une lettre arborant l'en-tête officiel de l'organisme sans but lucratif à votre magasin Krispy Kreme local. La lettre devrait indiquer la personne responsable de la levée de fonds, décrire comment les fonds amassés seront utilisés et devra être signée par un gestionnaire de l'organisme. Un membre de notre équipe communiquera avec vous dans un délai de trois jours ouvrables après réception de votre demande et de la lettre afin de vous aider à mettre en œuvre votre levée de fonds.

Q : De quelle façon dois-je soumettre ma commande de produits LEVÉE DE FOND\$?

R : Dès l'approbation de votre demande, notre coordonnateur **LEVÉE DE FOND\$** vous contactera pour confirmation. Toutes les commandes doivent être envoyées par le formulaire en ligne, par courriel ou par fax. **En raison de certaines contraintes au niveau de la capacité de production des beignets, nous traitons toutes les commandes de beignets dans l'ordre dans lequel elles ont été reçues et nous ne pouvons garantir les quantités, date(s), ou les deux tant que le formulaire de demande/commande n'a pas été reçu et approuvé.** Les commandes de beignets **LEVÉE DE FOND\$** nécessitent un préavis d'au moins 10 jours.

Q : Que se passe-t-il si nous ne vendons pas tous nos beignets Glacés Originaux LEVÉE DE FOND\$?

R : Malheureusement, nous n'acceptons pas le retour des produits **LEVÉE DE FOND\$**. Toute douzaine en surplus peut être partagée parmi vos bénévoles.

Foire Aux Questions

Q : À quel endroit et à quel moment dois-je aller chercher ma commande LEVÉE DE FONDS?

R : Vous devez aller chercher tous les produits **LEVÉE DE FONDS** à votre Fabrique de beignets Krispy Kreme locale. La date et l'heure pour aller chercher la commande seront déterminées avec le coordonnateur **LEVÉE DE FONDS** de votre magasin Krispy Kreme local.

Q : À quelle fréquence notre organisme peut-il participer à votre programme LEVÉE DE FONDS?

R : Votre organisme peut participer à notre programme **LEVÉE DE FONDS** aussi souvent que vous le désirez.

Q : Quels sont les modes de paiement possibles?

R : Il y a cinq modes de paiement possibles pour chaque organisme: argent comptant, carte de débit, chèque certifié, mandat ou carte de crédit. Un dépôt sera requis pour de grosses commandes.

Q : Pouvons-nous acheter d'autres variétés de beignets ou des classiques assortis pour la LEVÉE DE FONDS?

R : Nous n'offrons que les beignets Glacés Originaux pour les **LEVÉE DE FONDS** puisqu'ils sont les beignets favoris de nos clients et qu'ils permettent à votre organisme sans but lucratif de réaliser les meilleurs profits possibles.

Q : Est-ce que vos beignets contiennent des arachides ou autres noix?

R : Au Canada, nous n'ajoutons pas délibérément d'arachides ou autres noix à nos produits. Nous sommes conscients du défi que représentent les allergies relatives aux noix et nous analysons actuellement tous les fournisseurs d'ingrédients et réexaminons nos procédures d'exploitation afin de déterminer la possibilité de travailler dans un milieu sans noix. Précisons que la décision de consommer les beignets Krispy Kreme revient toujours au client.

Q : Est-ce que la livraison est fournie?

R : La livraison pour toute commande **LEVÉE DE FONDS** sera évaluée cas par cas. Des coûts additionnels peuvent être appliqués selon les distances et les quantités commandées. La livraison ne peut être garantie pour toutes les régions. Pour toute commande aux États-Unis, vous devez transporter votre commande vous-même à travers la frontière.

Q : Combien de douzaines peuvent entrer dans une camionnette?

R : Environ 300 douzaines de beignets peuvent entrer dans une camionnette si les sièges sont retirés. Nos ÉKKIPIERS^{MC} vous aideront à charger vos beignets dans le(s) véhicule(s).

Si vous avez d'autres questions, adressez-vous à votre magasin Krispy Kreme local ou envoyez un courriel à l'adresse suivante : leveedefonds@krispykreme.ca